

Séjour biologique, géologique et patrimonial sur les côtes de Picardie et d'Opale

Chers amis aquitains,

L'APBG Régionale d'Amiens, sur les traces de l'association CAP Terre, propose pour la 3^e fois consécutive, de nous retrouver pour un rendez-vous convivial sur la période du samedi 9 au samedi 16 avril 2022, première semaine des vacances scolaires de la zone B (choix de semaine liée aux dates du festival de l'oiseau qui conditionne la disponibilité de guides dédiés notamment au Parc du Marquenterre). Dans le but de limiter les déplacements, nous avons choisi de vous offrir une découverte la plus complète possible, mais forcément limitée, du littoral des Hauts de France, depuis Ault, au Sud, jusqu'au Cap Blanc Nez, au Nord. L'intérieur de nos départements est également à découvrir, mais tout ne pouvait être fait en une semaine... (notre ami Jackie Garret vous confiera leurs richesses).

Quelques aspects de biologie.

- Parc ornithologique du Marquenterre,
- La culture des moules de bouchot,
- Nausicaa et la faune marine des mers du Nord,
- Les phoques de la baie de Somme à la côte d'Opale,
- La flore halophile
- Les plantes tinctoriales,
- Les dunes d'Ambleteuse.



Quelques aspects de géologie.

- L'estuaire de la Slack,
- Le Cénomaniens du cap Blanc Nez et la falaise fossile pléistocène de Sangatte,
- Les galets de la côte picarde,
- L'anticlinal de la crèche, falaise jurassique,
- La carrière et la terrasse fluviale quaternaire de Cagny-la-Garenne.



Quelques aspects du patrimoine.

- Eglise contemporaine d'Audinghen,
- Fort d'Ambleteuse,
- Chapelle du Saint-Esprit et histoire de RUE,
- Visite de Saint Valery-sur-Somme,
- Villas balnéaires de Wimereux,
- Montreuil sur mer, promenade des remparts et chartreuse Notre-Dame-des-Prés de Neuville-sous-Montreuil,
- Amiens, cathédrale, tour de ville, les hortillonnages.





Hébergement et restauration.

Du samedi 9 avril au soir au samedi 16 avril au matin, nous serons au camping-auberge des Etangs à Roussent : 91, rue Vallée de l'Authie, chemin départemental 119- 62870 ROUSSENT

Trois formules d'hébergement vous sont proposées (indiquez votre choix) :

- En mobil-home partagé de 4 ou 6 personnes (1 chambre lit double, 1 ou 2 chambres lits simples).
- En mobil-home privatif pour 2 (capacité 4 personnes).
- En chambre d'auberge dans la limite de 6 chambres équipées d'une salle de bains.

Les petits-déjeuners et les repas du soir seront pris sur place dans une salle privative de l'auberge, du samedi 9 avril soir au samedi 16 avril matin.

5 pique-niques sont à prévoir à midi, selon le principe de l'auberge espagnole, [à titre de rappel, chacun apporte des spécialités en quantité correspondant à sa consommation personnelle de la semaine s'il ne mangeait que cela].

Le déjeuner à Amiens (replanification en cours en fonction des horaires de marées) sera pris dans un restaurant associatif amiénois de belle qualité, insérant des personnes handicapées.

Merci aux personnes qui suivent un régime particulier de se faire connaître.

Transport.

Rendez-vous directement en véhicule à moteur sur le lieu du gîte ; nous vous y attendrons. Si certains participants arrivent en train : TGV, navette depuis la gare de Rue si vous empruntez la ligne Paris-Amiens- Boulogne sur mer (ou location de voitures pour les personnes concernées), la prise en charge se fera par nos soins.

Aspects financier et administratif. *Pierre Leblond a proposé de gérer ces aspects comme chaque année.*

Le coût par personne, dans l'état actuel de nos informations, s'élève de 450€ (mobil-home partagé) à 560€ (mobil-home privatif ou chambre d'auberge), selon la formule d'hébergement choisie par chacun. Cela inclut l'hébergement en mobil-home ou en auberge, le ménage, les repas y compris le restaurant, les petits déjeuners, les entrées dans les sites et le défraiement de certains intervenants. Des ajustements éventuels seront annoncés à l'avance.

Pour le 4^e jour, choix du menu proposé à Amiens : soit les carrières paléolithiques de St Acheul et Cagny la Garenne, soit un tour de ville guidé, soit quartier libre. Pour les 2 premières options, il faut mobiliser à l'avance un nombre suffisant de guides.

Pour le samedi 16, après le petit déjeuner, vous aurez le choix de quitter le groupe ou de rester le samedi matin pour visiter avec un guide la superbe chapelle du St Esprit de Rue et le musée des frères Caudron (pionniers de l'aviation), par jour de marché. (Rue est tout près du gîte).

Un dernier point sera fait avant règlement le vendredi 15 mars 2022.

L'inscription peut être prise dès maintenant. Il est demandé de faire parvenir un chèque de 150€ d'arrhes par personne qui seront remboursées, en cas d'annulation de la sortie pour raison de force majeure, mais pas en cas d'absence d'un participant non signalée 1 mois avant le départ. Chèque à libeller à l'ordre de CAP Terre et adressé, en précisant le nombre et les noms des inscrits, à Pierre Leblond.

Pour des raisons pratiques et sanitaires, nous partons sur un nombre de places limité à 25. S'il devait être moins important, il faudrait le savoir assez tôt pour modifier les termes de la réservation. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant. Les participants seront inscrits dans l'ordre de leur date d'inscription, priorité étant donnée aux 'aquitains'. Les inscriptions tardives se feront sur une liste complémentaire en attente d'éventuels désistements.

Complément d'information : Pierre Leblond, 400 route du bord du Lot 47320 LAFITTE-SUR-LOT, 0553840102 ou pl.leblond@orange.fr

Au besoin, l'adresse d'Annick, référente Amiens : boulangier.annick@wanadoo.fr, 0646143817 ou 0322405812

Dans l'attente de vous accueillir dans nos contrées « extrêmes », avec le même enthousiasme qui nous anime depuis le début de ce projet contrarié par la pandémie, notre groupe bénévole de l'APBG vous attend de pied ferme une bonne fois pour toutes en 2022 !!!

La carte ci-après ne comporte pas les étapes qui sont en cours de réélaboration du fait du changement des horaires de marées. La version définitive vous parviendra dans quelques jours, après réunion de l'équipe organisationnelle et confirmation des conditions d'accès « post- Covid ? ».

